

SEANCE DU 09 avril 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	09

L'an deux mille vingt-deux, le 9 avril, à 9 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

SIVEC Jean

WALLERICH Alain

MENEHIN Gaël

BRUN Jérôme

GUINDT Philippe

DEBAILLEUL Delphine

IMMER Alain

VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

PEREIRA Julien

OGER Isabelle

REUTER Olivier

THILL Céline

VIEIRA Christophe

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe

Donnant pouvoir à WALLERICH Alain

Donnant pouvoir à MENEHIN Gaël

Donnant pouvoir à GUINDT Philippe

Mme DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 626 Autorisation signature d'un contrat pour les copieurs Mairie et Ecole

Monsieur le Maire, à consulté trois fournisseurs de copieurs, TOSHIBA, REPRO PARTNER et SCAN BUREAUTIQUE, en vue de remplacer le copieur XEROX de la mairie ainsi que le copieur TOSHIBA de l'école.

Bien que les contrats de location ne soient arrivés à terme, il s'avère que les propositions permettent d'abaisser les coûts de locations actuelles.

Après analyse, des différentes offres de prix, le fournisseur SCAN BUREAUTIQUE, offre le meilleur service (nouveau coût de location, maintenance, prise en charge des coûts de location résiduels et gestion de la reprise des anciens copieurs.)

Considérant le coût actuel des copieurs dont les loyers trimestriels s'élèvent à 2 781€ H.T. et la proposition de SCAN BUREAUTIQUE qui propose un loyer trimestriel à 1 998€ H.T., pour une durée de 21 trimestres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec SCAN BUREAUTIQUE.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 12/04/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2022

Le Maire,